

la feuille du **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

120

février 2017



• ZOOM •

**Bien vieillir
à La Ville du Bois**

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr



MADAME, MONSIEUR,



La transformation de la partie urbanisée de la RN20 se poursuit sur notre territoire. Les démolitions liées au programme Kaufmann & Broad sont en cours et la phase 2 du programme Terrialia devrait démarrer au premier semestre.

Ces réalisations transforment radicalement l'aspect de cet axe historique, autrefois emprunté partiellement par « l'Arpajonnais ». Affecté au transport des produits issus du maraîchage en direction de la capitale, il a aussi transporté de nombreux voyageurs au fil de son parcours au travers de la campagne, devenue depuis la proche banlieue de Paris.

Cet ancêtre du transport de voyageurs, qui circulait sur des voies dédiées, sera remplacé dans quelques années par le futur TCSP (Transport collectif en site propre), permettant de relier Arpajon à Massy en 40 minutes. Celui-ci, dont on a longtemps parlé, est l'épine dorsale du projet de requalification de la RN20, qui vise à transformer cet axe millénaire en boulevard urbain.

Cette transformation nécessite de repousser la frange bâtie au delà des limites historiques et d'aménager, entre autres, des aires de stationnement afin de permettre aux habitants du secteur de laisser leur voiture au profit du

TCSP, plus performant et plus écologique. Toutefois, deux conditions doivent être réunies avant sa mise en service : les voies doivent être élargies dans la totalité de la partie urbanisée et le projet doit être économiquement viable. En effet, un transport en commun circulant sur des voies qui lui sont dédiées n'a de sens que si le nombre d'utilisateurs est important.

La mise en place de ce projet va donc demander des années, voir un peu plus, si l'on prend en compte dans cette réflexion, d'une part, les retards répétés des aménagements routiers, susceptibles d'améliorer la circulation sur cet axe et d'autre part, l'absence de réactivité, de dynamisme et de vision à long terme des responsables politiques de certaines villes limitrophes qui ne saisissent pas les opportunités. Est-ce lié ? L'une est-elle la conséquence de l'autre ? A vous d'en juger. Je pense pour ma part que l'on doit être moteur dans ce projet d'aménagement qui dépasse le cadre de nos limites communales.

Cordialement
VoTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3 300 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice** : Régine Donneger / **Adjoint au maire délégué à la communication** : Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef** : Julie Blanvillain Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos** : Julie Blanvillain et autres contributeurs /

Conception : Emendo / **Impression** : Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr



• RETOUR EN IMAGES •



MARDI 20 DÉCEMBRE

ATELIER LEGO®

L'association Play Well, spécialisée dans l'enseignement aux enfants de l'ingénierie et de la technologie grâce aux briques Lego®, est venue à la bibliothèque distiller ses bons conseils pour construire, tout en s'amusant.

MARDI 10 JANVIER

OPÉRATION DÉBROUSSAILLAGE (CHEMIN DES ACACIAS)

L'équipe des Espaces verts est venue à bout de la végétation sauvage sur la parcelle située entre le stade et le chemin des Acacias. Un nettoyage nécessaire pour ne pas laisser s'installer les petits animaux nuisibles. La clôture sera également remplacée par les agents des services Techniques.



JEUDI 5 JANVIER

LES ENFANTS SENSIBILISÉS AU TRI SÉLECTIF

Le SIOM (Syndicat des Ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse) se déplace régulièrement dans les écoles pour proposer des interventions ludiques sur le tri sélectif ou le devenir des déchets. Comment trier ? Où vont les poubelles ? Comment fonctionne une déchèterie ? Les élèves de CM1 de l'école Ambroise Paré ont désormais toutes les réponses !



VOIRIE

La rue Ambroise Paré fermée pour travaux

À partir du 6 février et jusqu'au 17 février inclus, la rue Amboise Paré sera fermée à la circulation pour des travaux de remplacement du réseau eau potable.

Cette période constitue la première phase des travaux de la société Suez entre les n°12 et 20 de la rue Amboise Paré.

La voie sera ouverte à la circulation uniquement entre 18h30 et 8h00 du matin. Le stationnement y sera

interdit jusqu'au n°20 inclus pendant toute la durée des travaux.

Un plan de circulation avec un itinéraire de déviation sera mis en place par la société Suez accompagné d'une interdiction aux poids lourds (sauf livraisons) de s'engager vers le centre-ville.

Pour les vacances de Pâques, du 3 au 14 avril 2017, la deuxième phase imposera de fermer une nouvelle fois la rue Amboise Paré à par-

tir du passage de Graville jusqu'au chemin du Plateau, les travaux concerneront une zone comprise entre le n°20 et l'intersection avec le chemin du Plateau.

La voie sera ouverte à la circulation uniquement entre 18h30 et 8h00 du matin, le stationnement sera interdit sur cette portion de route pendant toute la durée des travaux.

SÉCURITÉ

Un radar pédagogique rue des Joncs Marins

Installé début janvier, le premier radar pédagogique de la commune a été mis en place rue des Joncs Marins, où des excès de vitesses automobiles sont quotidiennement observés. Dans un espace public, tous les usagers doivent pouvoir se déplacer en toute sécurité, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes. Ainsi, cet outil vise à inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement sans les verbaliser. Le radar affiche la vitesse des véhicules, suivie d'un "émoticône", vert et souriant si l'usager est en dessous de la limitation, rouge et contrarié si l'automobiliste dépasse le seuil autorisé. Rappelons que la limitation de la vitesse est fixée à 30km/h sur tout le territoire de la commune.

L'installation de ce dispositif permet de sensibiliser et de faire prendre conscience du danger en ville, notamment dans ce secteur où les automobilistes ont tendance à appuyer sur l'accélérateur.

Le radar sera régulièrement déplacé à différents endroits de la ville, en particulier dans les zones "sensibles".



ENVIRONNEMENT

Opération : nettoyage des bois !



© Andéol Demeulenaere

Parce qu'une ville propre, c'est l'affaire de tous, La Ville du Bois s'associe une fois encore avec le Conseil Départemental pour organiser Essonne Verte, Essonne Propre, l'opération de nettoyage de nos bois. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Rendez-vous le **samedi 22 avril** prochain à 8h30 aux services Techniques (20 rue Ambroise Paré) où des gants et des sacs plastiques seront distribués avant le nettoyage des sentiers et des sous-bois.

URBANISME

Une nouvelle voie baptisée l'allée du Cèdre

Créée au niveau du 60 voie des Postes, cette nouvelle voie dessert les 3 nouveaux bâtiments du programme immobilier Logirep (76 logements livrés avant l'été).

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Exprimez-vous sur le règlement de zonage d'assainissement des eaux usées et pluviales

Organisée jusqu'au 17 février inclus, l'enquête publique vise à informer le public sur le projet de zonage, à recueillir ses appréciations et ses suggestions. Le dossier est consultable aux services Techniques, 20 rue Ambroise Paré. Une permanence est assurée par Michel Abautret, commissaire enquêteur, le samedi 11 février de 8h45 à 11h45 et le vendredi 17 février de 14h15 à 17h15. Le **zonage d'assainissement** est un document établi et élaboré au niveau communal, consistant à définir pour l'ensemble des zones bâties ou à bâtir le mode d'assainissement que chacune a vocation à recevoir.

Chaque portion du territoire est définie comme zone d'assainissement collectif ou non-collectif.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, transmis au président du syndicat de la Vallée de l'Orge, dans le délai d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête, pourront être consultés aux services Techniques ou transmis sur demande aux personnes intéressées.

Renseignements : 01 64 49 56 83



Nous sommes
7 435 urbisylvains,
d'après le recensement réalisé
en 2016 sur la commune.

• C'EST AUSSI... DANS L'ACTUALITÉ •

NOUVELLES ACTIVITÉS

V&B : 50% cave 50% bar

135° magasin de France, le concept V and B arrive en Essonne ! Côté cave, la boutique propose plus de 600 références de bières, vins, rhums et whiskies. Côté bar, vous trouverez près de 200 bières différentes à déguster, ainsi qu'une sélection de vins et de champagnes. Mais avant tout, l'esprit V and B, c'est l'ambiance et la convivialité qui créent un véritable lieu de vie !

Le magasin est ouvert le lundi de 16h à 20h, le mardi et le mercredi de 10h à 13h et de 14h30 à 20h, le jeudi et le vendredi jusqu'à 21h et le samedi de 10h à 20h.

16 allée Saint Fiacre, ZAC des Craviers
01 69 63 59 84 /  v and b la ville-du-bois

L'Eveil des sens

Saveurs, gourmandise et émotions sont au programme chez la chef pâtissière Marielle Fetizons ! Passez-lui commande de vos gâteaux, entremets ou cake design... pour tous vos événements familiaux ou professionnels. Titulaire d'un CAP Pâtissier, Marielle a occupé le poste de chef de cuisine d'un restaurant traditionnel, avant de développer son activité de Chef Pâtissier en ouvrant L'Eveil des Sens à son domicile. Ses gâteaux sont réalisés maison, avec des produits frais, en fonction des saisons et de sa créativité.

6 rue de la Grange aux Cercles, 07 69 26 28 73
leveildessenspastry.wixsite.com/leveildessens et sur Facebook



SENIORS

Bien vieillir à La Ville du Bois

Le CCAS est à vos côtés pour vous accompagner dans votre quotidien : portage des repas, téléassistance, soutien administratif... mais aussi déjeuner festif et animations, le service participe pleinement au "bien vieillir" de nos Urbisylvains.

Le portage des repas

Toute personne (âgée, dépendante, handicapée ou momentanément empêchée) domiciliée sur la commune, peut bénéficier ponctuellement, ou de façon régulière, de la livraison des repas à domicile. Le portage s'effectue les midis, du lundi au vendredi, mais également le week-end ou les jours fériés (avec la communauté d'agglomération Paris-Saclay).

Tous les repas sont confectionnés au restaurant scolaire. Attention, les régimes alimentaires spécifiques ne peuvent pas être pris en compte.

La Téléalarme

Les personnes âgées, dépendantes et/ou en situation de handicap peuvent bénéficier de la téléalarme, pour continuer à vivre chez elles en toute sécurité, 24 heures sur 24. Les frais de location sont pris en charge par le Centre Communal d'Action Sociale, pour les personnes non imposables. Pour effectuer une demande, contacter le CCAS (un avis d'imposition sera demandé).

L'accompagnement à la demande

Le CCAS propose aux personnes âgées et/ou handicapées, valides et isolées, un service d'accompagnement pour les rendez-vous médicaux et administratifs, dans le département de l'Essonne.

Afin de pouvoir satisfaire le plus grand nombre, les demandes d'accompagnements doivent être formulées au CCAS au plus tard 48 heures avant la date du rendez-vous. Les accompagnements peuvent avoir lieu le lundi de 14h à 17h, le mardi de 9h à 12h et 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h.

Les aides à domicile en partenariat avec le CLIC

Le CLIC (Centre local d'information et de coordination) gérontologique d'Orgyvette a pour mission d'accompagner individuellement les seniors et plus particulièrement de faciliter le maintien à domicile des personnes devenant moins autonomes, à travers l'aménagement du logement, le développement des services à domicile, les aides financières...

Le CLIC peut également informer et orienter les seniors et leurs familles : offre de soins et de services, accès aux droits, démarches administratives, prise de décisions, constitution de dossiers...

Il propose aussi des informations et des actions de prévention collective comme des conférences ou les animations de la Semaine Bleue.

Enfin, le CLIC propose des actions de soutien aux familles, avec des groupes de paroles.

CLIC Orgyvette

77 rue du Perray 91160 Ballainvilliers
01 69 80 46 92,
clic.orgyvette@wanadoo.fr

Le CCAS est également chargé de la prévention des seniors en cas de canicule (inscriptions sur le registre au 01 69 63 32 79), de l'organisation des manifestations festives (repas, Semaine Bleue...) et de la remise des colis lors des fêtes de fin d'année.



Le service est à votre disposition pour toute question au
01 69 63 32 79,
ccas@lavilledubois.fr

Horaires d'accueil du public :

• **Sans rendez-vous**
Lundi et jeudi de 14h à 17h
Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h
• **Sur rendez-vous**
Lundi et jeudi de 9h à 12h



AIDES JURIDIQUES

Se défendre est un droit pour tous

Nouvelles voies

Vous avez un problème administratif ? Vous souhaitez engager une procédure juridique ?

Nouvelles Voies propose pour chaque personne suivie un accompagnement social, technique, administratif et juridique complet. L'association vous accueille au CCAS (23 rue du Grand Noyer) lors d'un entretien de 30 min, vous propose une analyse globale de la situation et une écoute attentive de votre problématique. Dans l'immédiat, la structure peut rédiger des courriers, vous assister administrativement ou consulter un avocat si nécessaire. A plus long terme, elle élabore un plan d'action et de soutien dans vos démarches, prend contact avec les organismes concernés et vous oriente vers ses partenaires (avocats, assistantes sociales...)



NOUVELLES VOIES

Pour + d'infos, 01 46 01 02 47
ou www.nouvellesvoies.org
ou contactez directement le CCAS
pour prendre rendez-vous,
01 69 63 32 79

Le Défenseur des droits

Le Défenseur des droits est une institution de l'Etat complètement indépendante. Créée en 2011, elle s'est vue confier deux missions : défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits.

Toute personne physique (un individu) ou morale (une société, une association...) peut le saisir directement et gratuitement lorsqu'elle pense qu'elle est discriminée ; constate qu'un représentant de l'ordre public (police, gendarmerie, douane...) ou privé (un agent de sécurité...) n'a pas respecté les règles de bonne conduite ; a des difficultés dans ses relations avec un service public (Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, retraite...) ; estime que les droits d'un enfant ne sont pas respectés.

Vous souhaitez saisir le Défenseur des droits :

- remplissez le **formulaire en ligne** sur www.defenseurdesdroits.fr
- ou rédigez un **courrier gratuit**, sans affranchissement
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris Cedex 07

Vous devez joindre à votre courrier une **copie de toutes les pièces en votre possession permettant de comprendre votre situation** (procès-verbaux, dépôts de plainte, certificats médicaux, etc.) et **vos coordonnées précises**.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE DÉFENSEUR
DES DROITS



Pour toute question, **appelez le 09 69 39 00 00, du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 (coût d'un appel local)** ou adressez votre demande au délégué du Défenseur près de chez vous (les délégués peuvent traiter les réclamations par la voie du règlement amiable).

PETITE ENFANCE

Une nouvelle tête au multi-accueil les "Écureuils du Bois"

Nouvelle année, nouvelle direction pour la crèche qui a accueilli Corinne Gourdon, en remplacement de Sandrine Mousseigne, directrice de la structure depuis son ouverture en 2006.

Diplômée de la petite enfance en 1992, Corinne Gourdon a exercé dans plusieurs crèches du département, de Bures-sur-Yvette à Palaiseau, en passant par la Communauté de communes du Pays de Limours, où elle occupa le poste de directrice de multi-accueil pendant 11 ans. Son envie de revenir à une structure communale l'a conduite à La Ville du Bois, "une ville à taille humaine, où on privilégie le relationnel", selon Corinne. L'accueil est d'ailleurs son leitmotiv, "le bien-être des familles est primordial, nous souhaitons avec l'équipe que chacun reparte de la crèche en se disant : j'ai passé une bonne journée !". La nouvelle directrice désire poursuivre les projets phares, le Café des parents est un moment privilégié où chacun prend le temps d'échanger autour d'un petit déjeuner convivial, les ateliers "recyclage" permettent aux enfants de développer leur créativité... Une perspective ? "Le livre est



un outil d'éveil indispensable dès le plus jeune âge. Déjà mis en place par l'équipe, le projet peut encore se développer avec la participation active des professionnelles et la collaboration essentielle des parents" A suivre !

• EN CHIFFRES •

 20 places

 2 modes de garde
(accueil régulier et accueil occasionnel)

 Ouverture
de 7h30 à 18h30

 9 agents

 **Multi-accueil "Les écureuils du Bois"**
11 chemin des Berges
01 69 80 63 41
multiaccueil@lavilledubois.fr

• À NOTER •

Carnaval de la petite enfance. Il est temps de penser aux costumes de vos bambins pour défilier dans les rues de la ville le **vendredi 10 mars** sur le thème du carnaval brésilien !

Inscriptions au multi-accueil jusqu'au 26 avril. Si vous souhaitez effectuer une demande pour la rentrée de septembre 2017, téléchargez le dossier d'inscription disponible sur www.lavilledubois.fr, réunissez les documents nécessaires et prenez rendez-vous avec la responsable du multi-accueil jusqu'au 26 avril (01 69 80 63 41). Une commission d'attribution des places en crèche se réunira en mai.

• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Le baladin»

Consultations par le médecin
Vendredis 10 et 24 février de 9h à 16h30
Permanence "pesée et conseils"
Mardis 7 et 21 février de 9h à 11h30
Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage-femme de la PMI, à l'Espace «Les Lutins du Bois» (en face de l'Escale).

Renseignements et inscription :
Maison Départementale des Solidarités,
01 69 79 93 35.

Programme de l'accueil parents-enfants «1, 2, 3 Soleil»

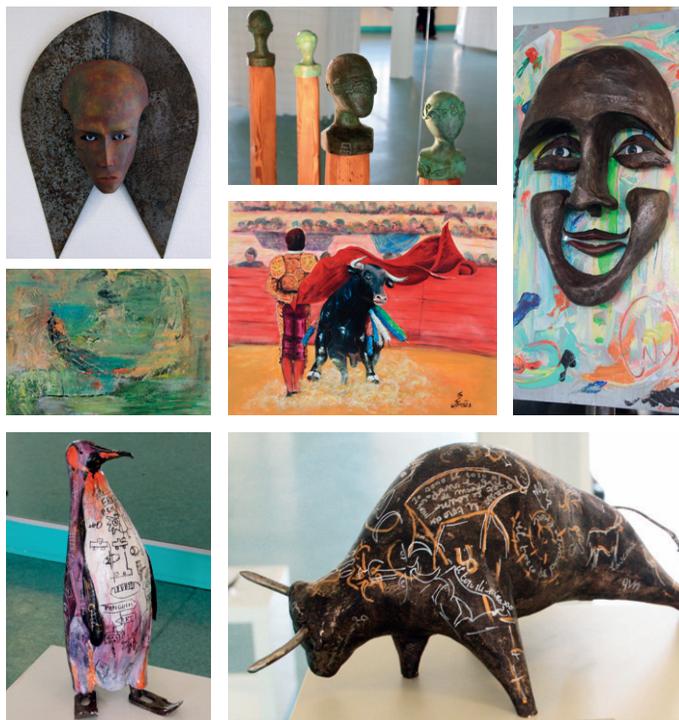
Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace «Les Lutins du Bois», en face de l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 24 février : jeux libres autour d'un petit-déjeuner

Vendredi 3 mars : préparation du carnaval
Renseignements : 01 69 63 32 72.

Biblio-bébé

Mardi 28 février, de 10h à 11h
Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)
Contact : 01 64 49 59 41.



Retour sur les éditions précédentes



Escale, salle H.G. Adam, 14 chemin des Berges
Renseignements : service culturel 01 64 49 55 40,
culture.sport@lavilledubois.fr

ARTS

Les artistes locaux s'exposent

Du 24 au 26 février, le service Culturel organise le 9^e salon des artistes parrainé par l'artiste urbisylvain Xavier BOULLY. L'objectif de l'événement est de valoriser les artistes peintres ou sculpteurs du secteur. Toutes les techniques de peinture sont acceptées : huile, gouache, acrylique, aquarelle, encre, mais aussi sculpture sur bois, bronze, pierre...

Originaires de La Ville du Bois, Champlan, Saulx les Chartreux ou Ballainvilliers, les 28 artistes inscrits exposeront leurs œuvres sur deux faces.

Le vendredi, le Salon invite les scolaires et organise un atelier d'initiation à la peinture et au graff.

L'exposition est ouverte au public du vendredi 24 au dimanche 26 février de 10h à 12h et de 14h à 18h30, l'occasion de rencontrer les artistes sur place et de voter pour son œuvre favorite : un prix Coup de cœur du public sera décerné lors de la remise des prix !

EVÈNEMENT

Escale'N Jazz se prépare...

Du 24 au 26 mars prochains, réservez votre week-end, c'est Escale'N Jazz !

Le programme détaillé sera communiqué dans la prochaine Feuille du Bois et sur www.lavilledubois.fr. En attendant, découvrez les différents concerts et représentations déjà prévus :

Vendredi 24 Mars

Soirée Music'Hall

- Les Cadets
- Les chorales
- Woodtown Combo

Samedi 25 Mars

Jazz'n 80's

- Fried Squid, 3 voix, 2 guitares et 1 ukulélé pour un mélange pop folk country
- Woodtown Orchestra
- Achille's Family, quatre musi-

ciens d'horizons différents pour un groupe de funk déjanté !

Dimanche 26 Mars

Rencontres chorégraphiques

Par Danse et Gym du Bois
Atelier découverte d'instruments

Tout le week-end, exposition artistique des Mirettes.



Suivez l'événement sur Facebook



EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Chers concitoyens,

Vivre Autrement,
Penser autrement,
Dire autrement,
Manger autrement,
Parler autrement,
Regarder autrement,
Acheter autrement,
Sentir autrement,
Marcher autrement,
Eduquer autrement,
Faire autrement,
Aimer autrement,
Mais surtout, surtout, agir autrement.

Bien cordialement
Véronique Pujol



EDVDB

Urbisylvaines et Urbisylvains,
Nous voici en 2017 et nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé ainsi qu'à vos proches. Nous souhaitons également que cette nouvelle année se déroulera dans la joie et la satisfaction de vos désirs relatifs à l'amélioration de votre vie quotidienne au sein de notre ville. Aussi, pour cela, il faut vous impliquer et vous battre pour obtenir la réalisation de vos propres souhaits. Vous aurez bientôt l'occasion de vous manifester au cours de ces prochains mois en accomplissant votre devoir de citoyen. Donc pensez-y et faites bouger les choses.

Jocelyne CLOIREC
edvdb91620@gmail.com



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Cher(e)s Urbisylvain(e)s,
Une nouvelle année commence, accompagnée de son lot de bonnes résolutions. Un compte rendu regroupant toutes les réunions de quartiers sera prochainement édité. Les incivilités, les excès de vitesse, le stationnement arbitraire, le dépôt de déchets sur la voie publique sont des problèmes récurrents. Pour 2017, prenons de bonnes résolutions et commençons par limiter notre vitesse à 30 km/h sur toute la ville, puis stationnons nos voitures à des endroits appropriés, enfin, respectons les jours de collecte de nos poubelles. Cela permettra de rendre notre ville plus agréable, et de ne pas voir, par exemple, de déchets sur les trottoirs de la Grande Rue. Cette année auront lieu les élections présidentielles et législatives. La ville grandit, un redécoupage a permis de créer un 5^e bureau de vote au sein de la nouvelle école des Bartelottes. Dès réception de votre nouvelle carte d'électeur, je planifierai 5 réunions de quartiers pour 2017. Nouveauté : la mairie appellera les volontaires qui souhaitent faire l'interface entre les administrés et la Ville dans chaque quartier. Ce dispositif complètera le réseau des citoyens vigilants, et permettra d'obtenir ainsi une vue globale de la ville.

Cordialement,
Pour la liste UCVB,
Dimitri LAVRENTIEFF
Adjoint au maire



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Educatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances et infrastructures
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Michel Charlot, Urbanisme
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régnauld
Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie

Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières
Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés
Ibrahim Osseni, Développement économique
Nicole Lebon, Emploi et insertion
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives
Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

Damien Couennaux, Performances énergétiques
Noëlle Michard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors
Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)
Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines
Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Reynald Blanchet
Arnaldo Giarmana
Jocelyne Cloirec

État civil

Bienvenue

01 déc. : Alty SOUMARÉ
05 déc. : Nisi RAKOTOMAHEFA
18 déc. : Simao FRANCISCO ALVES
20 déc. : Ema HUREAU DOS SANTOS

Félicitations

10 déc. : Maryline BLANC et Patrick HAMEL
13 déc. : Vazotiana RAHARIMIRIA et Niaina RAKOTOMAHEFA

Condoléances

03 déc. : Antoinette KLATT veuve LÉON
03 déc. : Yvon DÉCRAËNE

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

Faites surveiller votre logement pendant les vacances



Avant toute absence de 7 jours ou plus, pensez à remplir le formulaire en ligne Opération Tranquillité Vacances sur www.lavilledubois.fr (Côté pratique/Sécurité). Votre demande arrive directement à la Police municipale qui effectuera des passages réguliers à votre domicile pendant votre absence afin de s'assurer que tout se passe bien.

Renseignements : 01 64 49 55 60

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes - Jeudi 9 février, de 14h à 17h, à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer) et jeudi 9 mars, de 14h à 17h, à Linas (bâtiment La Source, 54 rue de la Division Leclerc). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation - Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Caf - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Tél. : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardi 21 février et 7 mars, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

DÉPUTÉE

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, tient une permanence parlementaire, sans rendez-vous, tous les vendredis de 10h à 12h30 en salle Condeixa (annexe de l'Hôtel de Ville de Longjumeau) située 3 bis rue des Ecoles à Longjumeau.



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]



La Lyonnaise des Eaux devient SUEZ : attention, l'intitulé de vos factures de fourniture d'eau a changé

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...)** : mercredi
- **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèteries** :
Nozay : 01 69 63 81 10 (fermée le mardi et le jeudi)
Ste Geneviève des Bois (fermée jusqu'au 28 février pour rénovation)
St Michel sur Orge : 01 60 16 01 33
Morangis : 01 69 09 57 18

i Contact : 01 69 74 23 50
contact@siredom.com

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 17, DM 151, 152, 153.
 - **Lignes de bus DM 151, 152, 153** : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
 - **Lignes de bus DM 17** : pour rejoindre la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) et le collège Louise Weiss à Nozay
- i** Horaires et parcours : lavilledubois.fr
> Côté pratique > Transports

• AGENDA •



Du 24 au 26 février

Salon des artistes



Escale, 14 chemin des Berges

Parrainé par Xavier Bouly, l'événement valorise les peintres et les sculpteurs du secteur.

L'exposition est ouverte au public du vendredi 24 au dimanche 26 février de 10h à 12h et de 14h à 18h30. Les visiteurs pourront voter pour leur œuvre favorite.

Renseignements : service culturel, 01 64 49 55 40

Mardi 7 et samedi 11 février, de 14h à 15h

• Les animaux font leur Pop'up •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
Ateliers créatifs pour apprendre à réaliser une carte en pop'up (volume)
Gratuit, sur inscription au 01 64 49 59 41

EN FÉVRIER ET MARS, AU THÉÂTRE DE LONGJUMEAU

Dans le cadre d'un partenariat intercommunal, La Ville du Bois participe au fonctionnement du théâtre de Longjumeau. Cette opération permet de proposer aux Urbisylvains une programmation culturelle de qualité à prix réduit.



+ d'infos sur :
www.theatre-longjumeau.com

• MARS EN BREF •

4 mars : Loto Carrefour

10 mars : Carnaval Petite Enfance

11 mars : Carnaval de Bineau

12 mars : atelier de scrapbooking par Color'N Scrap

18 mars : Soirée théâtre "Partitions en famille" par le Théâtre à malice

19 mars : projection-débat de Mozaïq

19 mars : brocante

24 - 26 mars : Escale'N Jazz

Samedi 25 fév. 20h : La Candidate Avec Amanda Lear

Dimanche 26 fév. 15h : Yves Duteil

Samedi 4 mars 20h : Hélène Segara

Dimanche 5 mars 17h : Shirley et Dino

Dimanche 12 mars 15h : Beethoven Absolu par l'Orchestre de l'Opéra de Massy

Samedi 18 mars 20h : Irish Celtic

Vendredi 24 mars 20h : Tal

Samedi 25 mars 20h : Philippe Audibert Quintet

Vendredi 31 mars 10h et 14h : La Bête et la Belle (7-11 ans)